

LA BANQUE ALIMENTAIRE DE NAMUR - LUXEMBOURG

asbl Banque Alimentaire des provinces de Namur et de Luxembourg (BANL)

Éditorial

La BANL au temps du COVID-19 !

Imitant un célèbre fabuliste, on pourrait évoquer ainsi cette période extraordinaire :

*"Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
Le Covid, puisqu'il faut l'appeler par son nom,
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait à l'être humain la guerre.*



Le 18 mars 2020, c'était un mercredi. Le Gouvernement fédéral belge, dans la foulée des autorités d'autres pays du globe, venait d'ordonner le confinement de la population et imposait des mesures de distanciation sociale. Pour une fois, le qualificatif *historique*, trop souvent galvaudé, prenait tout son sens. L'évènement était *historique* : jamais l'Humanité n'avait connu pareille situation.

Et pourtant, au cœur de cette situation extraordinaire, il s'en trouve une autre, celle des plus démunis de nos Provinces. Elle conserve tout son caractère hélas! ordinaire, critique, aigu : c'est que le COVID-19 n'élude pas la faim. Il a donc fallu maintenir coûte que coûte l'activité de notre banque tout en veillant à ajuster nos actions dans les limites des restrictions fédérales. Et, en ces temps si particuliers, trois faits méritent d'être soulignés :

D'abord, l'offre impressionnante - mais (malheureusement) ponctuelle - de quantités de nourriture reçue, qui a représenté, pour tous, un défi logistique de stockage et de transport mettant aussi en exergue la

difficulté de la distribution de tous ces produits aux bénéficiaires finaux via les entités caritatives qui, pour certaines, ont diminué (pour des raisons tout-à-fait compréhensibles et légitimes) une partie de leurs activités. Sur base de ce constat, deux conclusions s'imposent :

1. la nécessité de disposer d'un hall de stockage central plus important pour absorber temporairement ces afflux ces produits de bouche et permettre leur écoulement sur une plus longue période,
2. « de penser à fusionner les moyens dédiés au soutien des démunis, en particulier, les ressources humaines bénévoles ». Cette réflexion est issue de notre lettre d'information précédente...

Ensuite, l'intensification du Hub logistique de la BANL sur le site de Beuplateau ; Alimen'T en étant l'opérateur. Grâce à cette collaboration, des produits frais et surgelés sont maintenant disponibles hebdomadairement dans chaque sous-dépôt du Luxembourg et du sud de Namur. C'est, pour les associations, une opportunité à saisir pour compléter les produits UE. Permettez-nous, via cet article, d'inciter toutes les associations à s'équiper en chambres froides.

Sommaire

La BANL au temps du
COVID-19 !

Pages 1 - 2

Croix-Rouge et la Banque
Alimentaire de Namur et
de Luxembourg

Pages 3-5

Société de Saint-Vincent
de Paul

Pages 6-8

Enfin, cette crise a occulté le débat sur le futur budget FEAD pour lequel aucun élément nouveau n'est apparu.

Avec le temps, on le sait : on finira par vaincre le virus... mais ce n'est pas pour demain. Alors, vivons heureux, vivons masqués, vivons protégés.

Un écho d'une bénévole du dépôt de Meux...



Il était une fois (en espérant que ce soit la seule) la vie au dépôt de Meux pendant le confinement

Le 18 mars, après avoir pris conscience de la gravité de la situation, les bénévoles « aînés » ont gentiment été invités par Alain B. à rester à la maison. En effet, il souhaite, comme nous tous, les voir revenir en bonne santé. D'autres ont fait le choix, pour diverses raisons bien légitimes, de se mettre à l'écart. Une petite équipe d'une dizaine de personnes choisit de continuer à faire tourner le dépôt.

Avec mille précautions (masques, gel, gants), l'équipe travaille en alternance pour éviter un trop grand nombre de personnes dans le dépôt. Chaque jour d'ouverture, un 'admin', un cariste et trois ou quatre préparateurs sont sur le pont. L'ambiance est bonne, dynamique et efficace. Les bénévoles se font des grands signes de loin. Le ballet des

camions de livraison continue, ce qui donne un dépôt rempli comme un œuf. De la farine, des conserves, du lait, de l'eau, des surgelés et même des *marshmallows* sont distribués aux associations qui continuent à venir se fournir pour distribuer aux démunis. Alain et l'équipe coordonnent tout cela avec brio... Des nouvelles de tous ont été prises par mail bien sûr et cela nous a permis de savoir que tout le monde allait bien. Nous avons hâte, lorsque ce sera possible, de pouvoir retrouver tous les bénévoles en bonne forme et avec plein d'anecdotes à se raconter à la pause « café »... avec toutes les mesures de sécurité. Vive le déconfinement.... progressif !



Thérèse

...et un autre écho... du dépôt d'Arlon...

Bonjour,

Responsable d'un petit dépôt de la BANL, je voudrais vous confier quelques pensées qui, confinement aidant, me viennent à l'esprit.

Tous, nous savons la période compliquée et très difficile pour beaucoup de personnes : mise au chômage, pauvreté, isolement, sdf, etc. Mais, malgré ces conditions pénibles, nous sommes solidaires.

C'est pourquoi, j'aimerais remercier tous les chauffeurs de poids lourds qui nous permettent de continuer, envers et contre tout, la distribution de colis alimentaires. Et, bien entendu remercier également tous ces bénévoles sans qui rien ne serait possible; ils n'oublient pas leurs engagements, et, comme ils le disent : "Quand il faut y aller, il faut y aller!..." Je veux remercier aussi tous ces organismes qui nous permettent de recevoir des marchandises comme des surplus ou stocks de produits alimentaires. Merci à eux tous!

J'aimerais aussi lancer un appel aux jeunes qui se sont tellement mobilisés pour le climat, et, qui pourraient maintenant se mobiliser pour venir en aide aux personnes isolées, et pour aider, par exemple, dans la distribution des colis. Car oui, nous manquons de personnel.

Gardons bon espoir et bonne confiance : nous allons gagner ce combat.

Un bénévole.



Collaboration entre la Croix-Rouge et la Banque alimentaire Namur-Luxembourg

Fin de l'année 2019, une réunion entre la BANL et les bénévoles des Maisons Croix-Rouge de la Province du Luxembourg a été organisée afin d'envisager une collaboration.

En effet, nous partageons la mission commune d'apporter une aide alimentaire aux plus démunis. Partant de ce constat, la création de synergies entre nos deux organisations nous semblait intéressante.

Croix-Rouge, acteur de l'aide alimentaire

Présente dans 190 pays du monde, la Croix-Rouge mène un combat de tous les instants pour atténuer les souffrances humaines et prévenir les crises humanitaires.

Dans son mandat de venir en aide aux plus vulnérables et de lutter contre les conséquences de la pauvreté, la Croix-Rouge de Belgique a fait le choix opérationnel de développer l'aide alimentaire.

En pratique cette aide se traduit par

a) Les épiceries sociales

Les épiceries sociales de la Croix-Rouge proposent des produits alimentaires et d'hygiène pour la moitié du prix pratiqué dans les grandes surfaces. Nous bénéficions également d'inventus alimentaires qui, eux, sont redistribués gratuitement aux bénéficiaires.

A côté de l'aide matérielle, il s'agit d'un lieu où l'accueil des bénéficiaires par nos bénévoles prend une place importante si pas, essentielle.



b) Les colis alimentaires

Les colis alimentaires proposés par la Croix-Rouge sont essentiellement composés de produits issus du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) parfois agrémenté de produits frais.

c) Les bars à soupe

Tout le monde peut y entrer pour se réchauffer, boire un café, manger une tartine, ou tout simplement parler avec d'autres personnes dans une atmosphère chaleureuse. Ce n'est pas seulement une aide alimentaire : c'est une occasion d'aller à la rencontre de l'autre et de rompre l'isolement.



Partenariat entre deux Maisons Croix-Rouge et la BANL

Un premier contact entre nos organisations a été pris suite à la sollicitation par le magasin central « ALDI » auprès des Banques Alimentaires, visant à attribuer une association à chaque magasin pour la collecte des invendus.

Une convention entre la Croix-Rouge et la BANL nous permet dorénavant de bénéficier :

- des invendus alimentaires auprès du magasin ALDI local (Arlon et Bertrix),
- des surplus alimentaires en provenance de l'industrie agroalimentaire récoltés par la BANL et stockés dans le dépôt à Arlon.

Toutes les denrées de la BANL sont distribuées gratuitement.

Quant aux produits en provenance du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD), nous fonctionnons en collaboration avec le CPAS qui délègue la distribution à la Maison Croix-Rouge.

La **Maison Croix-Rouge de Bertrix-Herbeumont** subvient, grâce à son épicerie sociale, aux besoins alimentaires d'approximativement 40 familles représentant un total d'environ 111 personnes. On y trouve une diversité de produits ; frais, surgelés, secs, produits d'hygiène corporelles...

Quant aux bénévoles de la **Maison Croix-Rouge d'Arlon**, grâce à une collaboration renforcée avec le CPAS, ils organisent, tous les jours, l'ouverture de l'épicœur, qui comprend l'épicerie sociale, la distribution des invendus et les produits FEAD.

Actuellement, près de 350 familles bénéficient de cette aide.



Nous nous réjouissons de cette première collaboration avec la Banque Alimentaire Namur-Luxembourg qui nous permet de proposer gratuitement, au sein de nos épiceries, une plus large gamme de produits.

Et pourquoi pas, à l'avenir, permettre d'élargir ce partenariat avec d'autres Maisons Croix-Rouge du territoire.

Jennifer MAITREJEAN - Coordinatrice Croix-Rouge action sociale

jennifer.maitrejean@croix-rouge.be 063/22.10.10



Vincent de Paul Belgium

Société de Saint-Vincent de Paul

C'est en 1833 que **Frédéric Ozanam** réunit quelques amis autour de lui pour fonder la Société de Saint-Vincent de Paul. Les Vincentiens se donnent comme but de venir en aide aux plus démunis. Placée sous le patronage de Vincent de Paul, elle s'inspire de sa pensée et de son œuvre en s'efforçant de soulager, dans un esprit de justice et de charité, ceux qui souffrent, par un engagement personnel. Une sorte de "Resto du Cœur" avant l'heure, dont le charisme particulier ne s'est jamais éteint. Le monde a pourtant bien évolué depuis le 19^e siècle. Comment s'est adapté le bénévolat des laïcs?



Frédéric Ozanam

1. Vincentiens aujourd'hui

Ils sont, pour la plupart, des catholiques. Toutefois les conférences (les équipes de base) ne sont pas inféodées au pouvoir religieux local. Certains prêtres ont pu considérer à tort que la Saint-Vincent de Paul était en quelque sorte leur service social. Certes, la Société a des liens privilégiés avec l'Église, mais elle est parfaitement indépendante de l'institution cléricale. Nous fonctionnons grâce aux dons, aux libéralités faites par testaments (les legs) et aux subsides de la société civile.

2. Motivations des bénévoles

Certains démunis que l'on a aidés pendant un certain temps viennent nous dire: "Maintenant qu'on est remis d'aplomb, qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?" Là, il faut sauter sur l'occasion, car eux savent ce que signifie une situation de pauvreté vécue au quotidien. Vincent de Paul disait d'ailleurs: "Les pauvres seront vos maîtres." Les Vincentiens sont là pour mettre les paroles de l'Évangile en pratique...

3. Spécificité de la Saint-Vincent de Paul

La mission que s'est donnée notre Société est d'aller à la rencontre des personnes défavorisées, sans distinction de race ou de religion, et de leur apporter à la fois un soutien moral et une aide matérielle concrète. Une de nos spécificités, ce sont les visites "assises". Nous rendons visite aux familles, en prenant le temps d'écouter et de recueillir des informations utiles pour les aider à résoudre leurs problèmes (ennuis de santé, alcoolisme, illettrisme, endettement...).

4. Prière et plan d'action

Les Vincentiens se réunissent en conférences. Tout commence par la prière : ce temps de spiritualité est important dans nos réunions. Et la règle de notre Société invite chaque conférence à être accompagnée par un aumônier. Mais c'est de plus en plus difficile en raison du manque de vocations... Ensuite, nous réfléchissons aux problèmes des personnes rencontrées, afin de trouver des solutions à leurs difficultés.

5. Partage des tâches.

Quand quelqu'un se propose pour devenir bénévole, on lui demande ce qu'il souhaite apporter à la Société (effectuer des visites à domicile, tenir une comptabilité, travailler à l'école des devoirs, ou tout simplement s'occuper de la manutention...). En fonction des motivations du bénévole, on s'adapte. La Société canalise ainsi des types d'engagement très différents... et complémentaires!

6. Trouver des bénévoles.

On a du mal à mobiliser les jeunes. Parce que la pauvreté, ce n'est pas un sujet "très porteur". Pour eux, à moins qu'ils aient été sensibilisés par leur milieu familial, la pauvreté, ça n'existe plus en Belgique. Les jeunes sont davantage motivés pour des projets en Afrique. Mais c'est toujours au moment où on s'y attend le moins qu'un candidat bénévole se présente. Ça, c'est la divine Providence!

7. Travailler en réseau

Une difficulté que l'on constate à la Société au-delà de l'engagement personnel et de ses exigences, c'est la nécessaire collaboration entre les conférences et centres vincentiens. Tout esprit de clocher est à bannir.

8. Communication

Communiquer aujourd'hui, c'est capital. Mais les Vincentiens ont plutôt par tradition le souci de la discrétion. Pour eux, communiquer, c'est souvent chercher à se mettre en valeur. Alors qu'en fait, c'est se donner les moyens d'agir davantage. Une activité structurée, qui a pignon sur rue, génère automatiquement de la sympathie, du bénévolat et des ressources financières.

9. Collaborations politiques

Les Vincentiens doivent investir le monde politique. Les démarches auprès du conseil communal, de l'échevinat des affaires sociales et l'étroite collaboration avec le CPAS nous permettent de réaliser de beaux projets. Sans cela, il serait impossible de mener à bien des œuvres qui dépassent la simple assistance d'urgence.

10. Projets développés en province de Namur

Achat et mise en circulation d'une camionnette frigo pour la distribution du frais en conformité avec les exigences de l'AFSCA – achat d'un entrepôt de stockage pour la conférence de Salzinnes – informatisation de la gestion administrative à Auvélais – projet d'une chambre froide pour la conférence de Tamines...

11. Nos frères à l'étranger

Depuis plus de 50 ans, les conférences belges ont établi des liens privilégiés avec les conférences créées au Congo, au Rwanda, au Burundi, ainsi que dans d'autres pays, par des Vincentiens et des missionnaires belges. Il s'agit de jumelages et non de parrainages, puisque les deux équipes sont sur un pied d'égalité : elles se soutiennent mutuellement par la prière, l'échange d'expériences et d'informations. L'harmonie entre la foi et les œuvres au service du prochain, tel est l'idéal poursuivi par les héritiers de Vincent de Paul et Frédéric Ozanam.

Pour aller plus loin : **Jacques Van Weynendaele** - avenue de Marlagne 127, 5000 Namur - 081.7373763
- 0496.106665 - jacques.vanweynendaele@gmail.com - www.vincentdepaul.be

**Vincent de Paul
Belgium
Salzinnes**

1860 - 2020





Vincent de Paul Belgium

Société de Saint-Vincent de Paul

La **Société de Saint-Vincent de Paul**

est une organisation catholique internationale de laïcs au service des personnes démunies.

Notre logo et sa signification

L'**ichtus** (*poisson* en grec ancien) est un symbole graphique représentant un poisson formé de deux arcs de cercle. Les premiers chrétiens persécutés par les autorités romaines l'utilisent comme code secret pour se reconnaître entre eux. Ils y voyaient, en langue grecque, l'acronyme de **J(Iesous)ésus-C(CHristos)hrist**, de Dieu(**Théou**) Fils(**Ūiòs**) Sauveur (**Sôtér**) : Jésus-Christ, fils de Dieu Sauveur.

Quant à l'inscription sous le cercle « **serviens in spe** », elle signifie « **servir avec espoir** ».

Aujourd'hui, il est utilisé par certains chrétiens pour revendiquer leur appartenance à cette religion. Il est utilisé par exemple sous forme d'autocollant à l'arrière des voitures.

La **Structure de notre Société**

Elle s'articule sur trois niveaux :

Le **conseil national** de Belgique sis à 1160 Bruxelles – rue de la Vignette 179;

Le **conseil régional** de Bruxelles et

10 conseils provinciaux; à savoir, Brabant wallon – Brabant flamand – Flandre occidentale – Flandre orientale – Limbourg – Anvers – Hainaut – Luxembourg – Liège – Namur.

Le **siège du conseil provincial de Namur** est situé à 5000 Namur avenue de Marlagne 127.

Les **conférences** (associations de personnes) relèvent d'un conseil provincial.

A ce jour, 23 conférences s'organisent autour du conseil provincial de Namur : Anseremme, Auvelais, Biesme, Bouvignes, Ciney, Dinant, Eghezée, Flawinne, Fosses-la-Ville, Gembloux, Houyet, Jambes, Jambes-Velaine, Jemeppe-sur-Sambre, Malonne, Morialmé, Namur-Salzinnes, Profondeville, Rochefort, Seilles, Tamines, Vedrin, Wépion et Yvoir.

Le conseil national, le conseil régional de Bruxelles et les 10 conseils provinciaux sont tous constitués en asbl.

Le **Relais social urbain de Namur (le RSUN)**

Le 2 août 2006, Ville de Namur-CPAS-CHR-Centre de Service Social-Société de Saint-Vincent de Paul et Resto du Cœur signaient l'acte de constitution du **RSUN** – association de droit public

Le **Relais social urbain namurois** a pour mission officielle d'assurer la coordination et la mise en réseau des acteurs publics et privés impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion. Il contribue à la réalisation des objectifs suivants en faveur des personnes en situation d'exclusion : - rompre l'isolement social - permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle - promouvoir la reconnaissance sociale - améliorer le bien-être et la qualité de vie – favoriser l'autonomie.